

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, M. Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
Mme Aurélie GIRAUDON, Mme Anne BARBET, M. Patrick MAILLET,
M. Raymond VILLALBA, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. David CORBIN.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

Monsieur André VIGNOT a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

7 - CESSION D'UN APPARTEMENT DU CENTRE ADMINISTRATIF (LOT n° 9, COPROPRIETE VOLUME 13) SIS PLACE DE L'ANCIEN SEMINAIRE (PARCELLE AR 360) A LA SCI PODINVEST

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA rappelle que l'assemblée a décidé, par délibération du 12 décembre 2018, de céder l'appartement « lot n° 9, copropriété volume 13, 1^{er} étage » d'une superficie de 110 m², disposant d'un cellier et d'un garage, sis place de l'ancien séminaire, à Monsieur Gilles DUCAMP, résidant à Moumour, pour la somme de 85 000 € net vendeur.

Le 23 août 2019, l'Etude de Maître Fabre, notaire chargé du dossier, a informé la Commune du souhait de Monsieur Gilles DUCAMP que la vente soit plutôt effectuée au profit de la SCI PODINVEST qu'il dirige, domiciliée 166 Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny 64400 Oloron Ste-Marie.

Le bénéficiaire de la vente se trouvant ainsi changé, il convient que le Conseil municipal autorise cette modification.

Les conditions demeurent inchangées.

Considérant la demande formulée par Monsieur Gilles DUCAMP,

Monsieur le Maire propose de se prononcer favorablement sur la cession de l'appartement « Lot n° 9 » sis Place de l'Ancien Séminaire à la SCI PODINVEST, représentée par Monsieur Gilles DUCAMP, pour la somme de 85 000 € net vendeur.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par **25 voix pour et 8 voix contre (M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET, M. Raymond VILLALBA)**,

- **DECIDE** de céder l'appartement « lot n° 9 / copropriété volume 13 » sis Centre Administratif, Place de l'Ancien Séminaire à Oloron Ste-Marie, parcelle AR 360, à la SCI PODINVEST, représentée par Monsieur Gilles DUCAMP, pour la somme de 85 000 € net vendeur,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compromis de vente, l'acte authentique de vente notarié ainsi que toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette cession,

- **PRECISE** que les frais inhérents à l'acte seront supportés par l'acquéreur.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 24 septembre 2019.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 01/10/2019




Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 27/09/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/09/2019